



LISTE DES ADMISES ET DES ADMIS AU COLLÈGE DE DROIT AVEC LISTE COMPLÉMENTAIRE

PREMIÈRE ANNÉE

L'admission demeure conditionnée par la réussite au baccalauréat. Les admises et les admis doivent faire savoir à Mme Catherine Farce (catherine.farce@univ-st-etienne.fr) dans les plus brefs délais leur choix ferme de poursuivre leurs études au sein du parcours du Collège de Droit en indiquant leur souhait ou non de s'inscrire au DE Jurispo.

LISTE DES ADMISES ET DES ADMIS

Louane BARTHELEMY

Anouk BONCHE

Amandine BOUILLER

Luna BRIVET

Anna BRUN

Loane BUGELLI

Damla CALISKAN

Louane CHAUVIN OZIL

Axel COMBE

Maxine COSTA

Thibault COUCHOUD

Capucine CRUCHAUDET

Laurine DELORME
Mathilde DUVERT
Emily FERNANDES
Mathilde GRANGE
Ilona KREMPEL
Flavie LAROUX
Ambre MAIRE
Capucine MAURICIO
Flavie MOTTIN
Louise MOYAERTS
Julia OVACHE
Zakary PASSERON
Marie PERRET
Lou PERRIN
Gabin RAVALET
Nicolas ROYET
Lison SEVESSAND
Lisa SURY
Elsa THORRON
Margot TRINH
Clarisse VIALA

LISTE COMPLÉMENTAIRE

1. Loïse CARBON
2. Titouan MARSOT
3. Agathe MARION
4. Ambre MARTY
5. Axelle SANIAL
6. Margot DENELE
7. Eugénie MIKULA

8. Méline LE GOFF
9. Julie ADMARD
10. Eléa GRANDCHAMP
11. Paola BONNEFOY
12. Jimmy SOUALMI
13. Léa CHAMPION

Pour le jury de sélection, le directeur

Aurélien Antoine